

## Appel à manifestation d'intérêt : Groupe de travail Pauvreté et précarité en rural Saison 2

En 2019, Cap Rural a initié avec le Laboratoire d'Études rurales (LER) de l'Université Lyon 2 une dynamique régionale sur la pauvreté et la précarité en rural, sujet important de cohésion sociale, afin de favoriser les échanges et actions entre acteurs des territoires et ceux de l'action sociale.

Cette dynamique régionale a attiré l'attention de la Commissaire à la pauvreté de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui a ainsi constitué, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, un groupe de travail sur les espaces ruraux (GT 16), en complément des 15 groupes de travail régionaux mis en place par le Préfet de région. Plusieurs thématiques de la pauvreté dans les territoires ruraux ont été travaillées, des publications et des outils méthodologiques ont été produits pour aider les acteurs à prendre en compte cette réalité et pour agir.

Toutes les ressources produites par Groupe de travail Pauvreté et précarité en rural Saison 1 sont [en ligne ici](#).

Pour poursuivre cette dynamique et dans la continuité du séminaire bilan d'étape du 15 décembre 2022, Cap Rural et le LER proposent un nouvel appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer un nouveau groupe de travail régional, composé d'acteurs volontaires.

**Ce groupe de travail s'adresse aux participants du GT 16 initial, aux personnes et structures présentes au séminaire bilan d'étape du 15 décembre, ainsi qu'à tout acteur du développement rural et social intéressé.**

**Il a pour objectifs de travailler des sujets peu abordés dans le cadre du premier groupe de travail - les questions de logement, d'invisibilité et de non recours, de transition écologique et de justice sociale, avec des temps de :**

- Partage d'expériences et d'initiatives
- Repérage de méthodes et diffusion d'outils
- Sensibilisation des acteurs du rural notamment les élus à ces sujets

**Le fonctionnement sera discuté lors des premières rencontres de ce nouveau groupe de travail.**

Déroulement de l'AMI : lancement AMI fin mars 2023, **réponse attendue avant le 28 avril 2023** via la fiche de candidature et de renseignement à télécharger et à compléter. Première rencontre pour une mise en route avant le 15 juin 2023.

La durée d'engagement est estimée à deux années à partir de mi 2023 (pour 3 à 4 séances par an avec alternance présentiel/distanciel).

### Contacts :

- Patrick Grimault, [reseaux.emergence@caprural.org](mailto:reseaux.emergence@caprural.org), 06 12 06 74 23
- Claire Delfosse, LER Lyon 2, [clairedelfosse@orange.fr](mailto:clairedelfosse@orange.fr), 06 82 85 00 94